

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter un document réalisé collectivement par des membres de CRJ en collaboration avec des spécialistes en géologie et hydrogéologie.

Ce rapport propose une évaluation objective des données et informations provenant de documents officiels, notamment du plan spécial « projet-pilote de géothermie profonde », du rapport d'impact sur l'environnement (RIE) associé à ce plan spécial et ses annexes, ainsi que divers rapports du service sismologique (SED) et de la Confédération (voir bibliographie du document).

Prendre environ 30 minutes pour lire ce rapport vous permettra notamment de découvrir et de comprendre les arguments de l'opposition et les dessous du projet de Haute-Sorne.

La position de CRJ, résultat de bientôt 10 ans de combat, de compilation et de recherche de documents tient aujourd'hui en 8 arguments clairs et irréfutables.

Notre rapport présente les risques multiples et bien réels que cette expérimentation fera encourir à la population du canton du Jura, son industrie ainsi qu'à l'environnement, notamment les séismes (garantis sur le moyen-long terme), la pollution des nappes phréatiques à différentes profondeurs et les risques liés à la radioactivité.

Il questionne par ailleurs la durabilité du projet, mettant factuellement en lumière que ce projet de géothermie profonde pétrothermale n'est pas et ne sera jamais durable et que l'énergie qu'il pourrait très hypothétiquement produire n'est pas à considérer comme renouvelable mais plutôt comme une exploitation minière de l'énergie du sous-sol. Ce projet n'est pas écologique mais purement économique. Les nombreux lobbys qui gravitent autour ne s'y trompent pas !

Ce projet n'est basé et ne repose que sur des théories et des modélisations diverses, qui ont déjà été testées ailleurs, dans le cadre d'expériences similaires, réalisées elles aussi dans l' « état de l'art » et qui se sont toutes soldées par de lamentables échecs et des centaines de millions de francs à la poubelle!

Le projet de Haute-Sorne est une catastrophe annoncée non seulement pour la population jurassienne aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. Ce projet dont les dégâts ne peuvent être ni prédits, ni estimés, est une expérience de plus qui se profile, comme les précédentes, désastreuse pour tout une région.

Pour rappel et comme indiqué dans la fiche du plan directeur cantonal 5.07.1, le Canton du Jura présente « une densité du bâti incomparable aux grands centres urbains qui rend le canton du Jura très approprié à l'échelle nationale pour la réalisation d'un projet-pilote de géothermie pétrothermale » (p.1). Ça ne s'invente pas et cela aurait déjà dû mettre la puce à l'oreille de nos autorités!

Alors pourquoi est-il soutenu à hauteur de 90 millions de CHF par la Confédération ? Pourquoi passet-il en force, au mépris total de la démocratie et du bon sens ainsi que du principe de précaution ?

En lisant l'intégralité de ce document vous découvrirez également certains aspects et enjeux cachés du projet, notamment les probables réels intérêts de la Confédération qui dépassent la très illusoire géothermie profonde pétrothermale.

D'ailleurs, où fonctionne-t-elle réellement dans le monde, à échelle industrielle ? Nulle part ! Elle ne fait concrètement partie d'aucune stratégie énergétique en Suisse, ni dans le nouveau plan climat

jurassien! Alors pourquoi tant d'acharnement sur un projet présentant des risques aussi incalculables qu'incommensurables?

Aucun autre canton ne souhaite cette expérimentation sur son territoire. D'ailleurs dans la NZZ du 27.02.2023, on explique bien que la technique prévue ici n'est plus à utiliser. Dans cet article, Hans-Peter Amrein, député au conseil cantonal zurichois, a expliqué à quel point le choc reste gravé profondément suite aux séismes induits provoqués par des expérimentations de ce genre. Il a mis en garde de toute urgence contre le danger émanant de cette technologie, il ajoute que personne ne veut quelque chose comme ça dans sa propre communauté. Dans cet article toujours, on évoque désormais la technique de plasma-pulse-geo-drilling (technique de forage soviétique par foudre artificielle) qu'il faudrait tester à grande profondeur. Dans le Jura ?

Régulièrement les séismes naturels créent le désarroi et la mort à travers le monde. Est-il raisonnable de vouloir en produire artificiellement ? Pas plus tard que le 22 mars dernier, un séisme d'une magnitude de 4,3 sur l'échelle de Richter s'est produit en Ajoie, district voisin de la commune de Haute-Sorne. Également quelques mois auparavant à Damvant. Nous sommes à Glovelier en plein dans des zones de tension : la poussée des Alpes, mais aussi la fameuse zone de transfert entre les fossés du Rhin et de Bresse.

Il faut aussi se rappeler le séisme de 1987 à Glovelier de magnitude 3.7 à 9 Km de profondeur qui proviendrait de l'extension profonde de la faille de la Caquerelle qui plongerait vers l'EST. Et que le vieillissement d'un éventuel réservoir, si encore on arrivait à le créer, reste tout aussi inconnu que risqué et jamais décrit ou anticipé.

Ces événements démontrent bien que notre région est sismiquement active. Voulons-nous vraiment rajouter des contraintes supplémentaires dans notre sous-sol ? Avec quels risques ?

Par ailleurs, à l'heure où la sécheresse et les problèmes du réchauffement climatique se font de plus en plus sentir, est-il sensé de compromettre nos ressources en eau ? Il est illusoire de croire que les promoteurs maîtrisent les risques. Ce ne sont que des balivernes !

Les garanties qu'ils donnent ne sont que du vent ! Nous espérons que nos autorités sauront enfin le voir, et que les promoteurs feront preuve de bon sens. Nous parions qu'en se questionnant avec honnêteté, ils ne souhaiteraient certainement pas non plus que l'on leur impose ce que nous considérons comme une véritable bombe à retardement à côté de chez eux, dans l'environnement immédiat de leurs enfants et de ce qu'ils ont mis des années à bâtir !

En 2023, en Suisse, est-il véritablement acceptable d'agir ainsi?

À la lueur d'une décennie de lutte, du document complet annexé et en regard du principe de précaution, nous exigeons, pour la énième fois, l'arrêt immédiat de ce que l'on pourrait qualifier de projet criminel exécuté dans un déni de démocratie.